



**CompuGroup  
Medical**

## Conseils & Astuces Prestations

CGM Oxygen

Date : mai 2023

Version : 21.1.50.0

## Sommaire

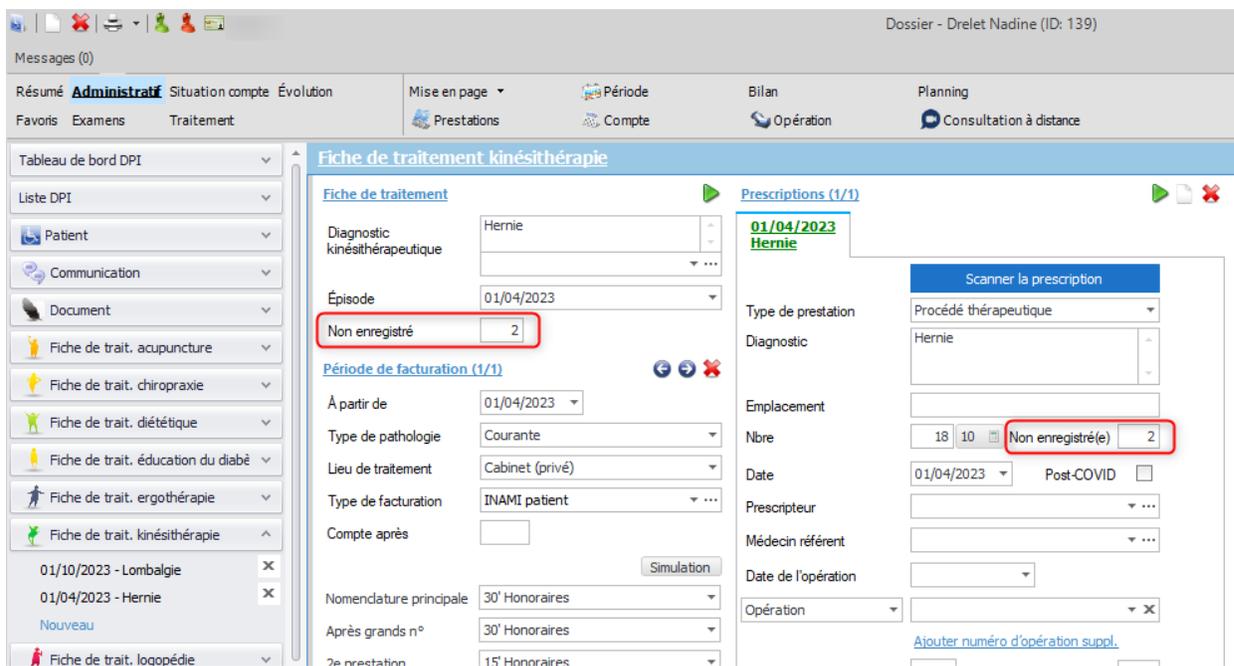
1	Sessions non enregistrées.....	3
2	Modifications en cours du traitement.....	5
3	Un nouveau traitement pathologique en cours de la même année .....	8
4	Prestations sur la période erronée .....	10

# 1 Sessions non enregistrées

Comment saisir des traitements effectués chez un autre kinésithérapeute, en dehors de votre cabinet ?

Trois champs sont ici importants :

- a) Dans la fiche de traitement « Non enregistré », en haut à gauche, permet de passer les premiers codes de nomenclature pour les indemnités en cas de pathologie courante (les premiers 9) ou F-aiguë (les premiers 20), parce que le patient les a déjà reçus dans un autre cabinet. Il s'agit ici donc de l'année de traitement en cours.



Dossier - Dretel Nadine (ID: 139)

Messages (0)

Résumé Administratif Situation compte Évolution Mise en page Période Bilan Planning  
Favoris Examens Traitement Prestations Compte Opération Consultation à distance

Tableau de bord DPI  
Liste DPI  
Patient  
Communication  
Document  
Fiche de trait. acupuncture  
Fiche de trait. chiropraxie  
Fiche de trait. diététique  
Fiche de trait. éducation du diabète  
Fiche de trait. ergothérapie  
Fiche de trait. kinésithérapie  
01/10/2023 - Lomalgie  
01/04/2023 - Hernie  
Nouveau  
Fiche de trait. loquopédie

**Fiche de traitement kinésithérapie**

**Fiche de traitement**

Diagnostic kinésithérapeutique: Hernie

Épisode: 01/04/2023

Non enregistré: 2

**Période de facturation (1/1)**

À partir de: 01/04/2023

Type de pathologie: Courante

Lieu de traitement: Cabinet (privé)

Type de facturation: INAMI patient

Compte après: [ ]

Nomenclature principale: 30' Honoraires

Après grands n°: 30' Honoraires

2e prestation: 15' Honoraires

**Prescriptions (1/1)**

01/04/2023  
Hernie

Scanner la prescription

Type de prestation: Procédé thérapeutique

Diagnostic: Hernie

Emplacement: [ ]

Nbre: 18 10 Non enregistré(e): 2

Date: 01/04/2023 Post-COVID [ ]

Prescripteur: [ ]

Médecin référent: [ ]

Date de l'opération: [ ]

Opération: [ ]

Ajouter numéro d'opération suppl.

- b) Dans la prescription de la fiche de traitement, « Non enregistré », en haut à droite, sert seulement à enregistrer les sessions qui ont été effectuées pour la même prescription. Si le patient se présente avec une nouvelle prescription, ce champ ne doit donc pas être rempli.

- c) Dans la « Période », que vous retrouvez dans le dossier du patient, sous « Année info », le champ « Non enregistré » permet un comptage correct pour la période même. En cas de périodes qui couvrent plusieurs années, les sessions non enregistrées doivent être saisies sous l'année correcte.

**Période kinésithérapie**

**Informations générales** ▶ Année info

Type de pathologie: Courante

Post-COVID:

Date demande:

Date approbation:

N° approbation:

Période du: 01/10/2023 - 31/12/2023

**Divers**

Propriétés:

Disp. demandeur:

Médecin demandeur:

Max: 18 - Effectué: 1 - N

Maximum: 18 Non enregistré(e): 0

Fréquence/semaine: 5 Fréquence/jour: 1

Total presté: 1 Grands N° prestés: 1

Après les grands:  Après les grands numéros: 0/54

OK Annuler

## 2 Modifications en cours du traitement

Le traitement change à partir d'une date spécifique (par exemple une autre pathologie, un autre code de nomenclature, lieu de traitement, etc.). Par exemple, le traitement du patient commence par une visite à domicile et après x sessions, le patient continuera son traitement dans le cabinet.

Dans la fiche de traitement à gauche sous « Période de facturation » se trouvent les valeurs valables à partir de la date définie : « Type de pathologie, Lieu de traitement, Type de facturation ... ».

**Période de facturation (1/1)** ← → ✖

À partir de

Type de pathologie

Lieu de traitement

Type de facturation  ... MDA

Compte après

Nomenclature principale

Après grands n°

2e prestation

Frais de dossier

Indemnité

Indemnités de dépl.

Post-COVID

---

Coûts supplémentaires  ✖

Montant   Facturer par défaut

[Nouveau](#)

Supplément  ✖

[Nouveau](#)

Acompte  ✖

[Nouveau](#)

[Ajouter une période de fact. suppl.](#)

1. Si une ou plusieurs de ces valeurs changent à partir d'une date spécifique, il faut « Ajouter une période de facturation supplémentaire » à l'aide du bouton en bas. Si nécessaire, naviguez vers le bas pour afficher ce bouton.

2. Après avoir cliqué sur le bouton « Ajouter une nouvelle période de facturation », vous verrez « Période de facturation (2/2) » et « \*\* Nouveau (copie) ». Par défaut, la date d'aujourd'hui sera enregistrée comme nouvelle date. Vous pouvez la modifier en la date à partir de laquelle une donnée a été modifiée. Maintenant, vous pouvez également modifier les données changées pendant le traitement. Par exemple, modifiez le « Type de pathologie » de Courante en Pathologie E ou «Ayant droit à domicile » en « Cabinet ».

**Période de facturation (2/2)** ← → ✕

**\*\* Nouveau (copie) \*\***

À partir de

Type de pathologie

Lieu de traitement

Type de facturation  ... MDA

Compte après

Nomenclature principale

Après grands n°

2e prestation

Frais de dossier

Indemnité

Indemnités de dépl.

3. Par les flèches en haut à droite de la période de facturation, vous pouvez consulter la période de facturation précédente. Par la croix, vous pouvez supprimer la période de facturation, si aucune prestation n'a encore été enregistrée pour cette période de facturation.

Période de facturation (2/2)



À partir de	<input type="text" value="12/05/2023"/>
Type de pathologie	<input type="text" value="Courante"/>
Lieu de traitement	<input type="text" value="Cabinet (privé)"/>
Type de facturation	<input type="text" value="INAMI patient"/>
Compte après	<input type="text"/>

### 3 Un nouveau traitement pathologique en cours de la même année

Dans la fenêtre de prestations, que vous retrouvez dans le dossier de patient, vous pouvez vérifier si la période de traitement correcte a été utilisée lors de l'enregistrement. À cette fin, la colonne « Période » a été ajoutée.

Prescription		Périodes		Type de path.			
Date	Diagnostic	#	Type	Du	Au	#	Type de path.
01/10/2023	Lombalgie	1/18/0	Pr. th. (Kiné)	10/05/2023	31/12/2023	11 / 18	C
01/04/2023	Hernie	12/18/0	Pr. th. (Gné)				

Date de la prest.	Coûts su...	Code	Prestataire...	Type de path.	Période	FD	B	I...	CV	I...	RM	Év	Lieu de traitement	Date compte	Classification
09/11/20...		560011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature prin...
10/05/2023		567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
12/05/2023		567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
17/05/2023		567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
19/05/2023		567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
24/05/2023		567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
26/05/2023		567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
01/06/2023		567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
08/06/2023		567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
15/06/2023		567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
22/06/2023		560011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
10/05/2023		567033	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale

L'exemple suivant montre un 2<sup>e</sup> traitement courant, avec un autre diagnostic, au cours de la même année.

#### Comment ne pas le faire ?

Enregistrons la première prestation pour le 2<sup>e</sup> traitement courant le 09/11/202.

CGM Oxygen utilisera automatiquement la période existante et saisira le code 560011 ou le code de nomenclature après les grands numéros), au lieu du code de nomenclature attendu 567011 sélectionné comme le premier des neuf prestations courantes. Cela est dû au fait qu'une seule période courante n'a été créée pour cette année.

## Comment le faire ?

Mettez la période existante en pause, en cliquant sur la flèche « play » verte en haut à droite de la période. Si la période a été mise sur pause, CGM Oxygen l'ignorera. Si vous ajoutez maintenant la prestation le 9/11/2023, CGM Oxygen ajoutera une nouvelle période à partir de ce jour. Vous obtiendrez ainsi le code correct 567011 pour la première prestation du 2e traitement courant de cette année.

**Prestations**

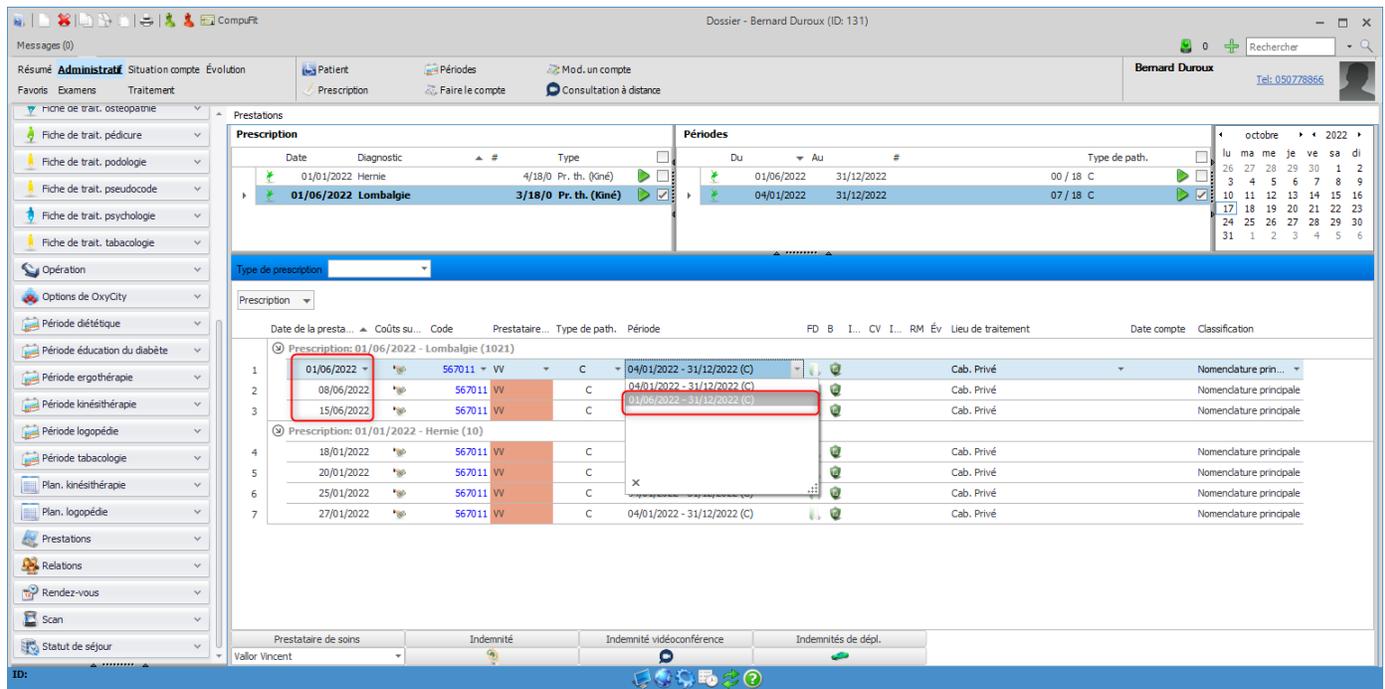
Prescription				Périodes			
Date	Diagnostic	#	Type	Du	Au	#	Type de path.
01/10/2023	Lombalgie	1/18/0	Pr. th. (Kiné)	09/11/2023	31/12/2023		01 / 18 C
01/04/2023	Hernie	12/18/0	Pr. th. (Kiné)	10/05/2023	31/12/2023		10 / 18 C

Date de la prest.	Code	Prestataire	Type de path.	Période	FD	B	I...	C...	I...	RM	Év	Lieu de traitement	Date compte	Classification
09/11/2023	567011	DRM	C	09/11/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature prin...
10/05/2023	567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
12/05/2023	567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
17/05/2023	567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
19/05/2023	567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
24/05/2023	567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
26/05/2023	567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
01/06/2023	567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
08/06/2023	567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
15/06/2023	567011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
22/06/2023	560011	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
10/05/2023	567033	DRM	C	10/05/2023 - 31/12/2023 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale

## 4 Prestations sur la période erronée

Dans l'exemple ci-dessous, vous verrez que les prestations de la 2<sup>e</sup> prescription 01/06/2022 doivent être enregistrées pour la nouvelle période 01/06/2022. Elles ont toutefois été enregistrées pour la période de traitement existante.



Date	Diagnostic	#	Type	Du	Au	#	Type de path.
01/01/2022	Hernie	4/18/0	Pr. th. (Kiné)	01/06/2022	31/12/2022	00 / 18	C
01/06/2022	Lombalgie	3/18/0	Pr. th. (Kiné)	04/01/2022	31/12/2022	07 / 18	C

Date de la presta...	Coûts su...	Code	Prestataire...	Type de path.	Période	FD	B	I...	CV	L...	RM	Év	Lieu de traitement	Date compte	Classification
01/06/2022		567011	VV	C	04/01/2022 - 31/12/2022 (C)								Cab. Privé		Nomenclature prin...
08/06/2022		567011	VV	C	04/01/2022 - 31/12/2022 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
15/06/2022		567011	VV	C	01/06/2022 - 31/12/2022 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale
Prescription: 01/01/2022 - Hernie (10)															
18/01/2022		567011	VV	C									Cab. Privé		Nomenclature principale
20/01/2022		567011	VV	C									Cab. Privé		Nomenclature principale
25/01/2022		567011	VV	C									Cab. Privé		Nomenclature principale
27/01/2022		567011	VV	C	04/01/2022 - 31/12/2022 (C)								Cab. Privé		Nomenclature principale

Comment enregistrer les prestations en une seule fois pour la période correcte ?

- 1) Sélectionnons toutes les prestations de la 2<sup>e</sup> prescription, avec les mêmes codes, par la touche SHIFT de votre clavier.
- 2) Cliquez sur la date à partir de la colonne « Période ».
- 3) Sélectionnez la période correcte à partir du champ de sélection.
- 4) Cliquez sur le bouton « Faire le compte ».
- 5) Vous recevrez une notification de modifier les prestations. Cliquez sur « Oui » et les codes corrects seront affichés dans la fenêtre de prestations.